

Zeitschrift:	Boissiera : mémoires de botanique systématique
Herausgeber:	Conservatoire et Jardin Botaniques de la Ville de Genève
Band:	6 (1941)
Artikel:	La philosophie d'un naturaliste (deuxième version)
Autor:	Hochreutiner, B.P.G.
Kapitel:	4: La morale
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-895682

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En m'exceptant du monde, en refusant de croire à une analogie qu'aucune logique, aucune expérience ne m'impose, je me trouve infiniment plus raisonnable qu'en adoptant une philosophie en révolte ouverte avec les principes les plus certains de ma raison.

Ma réponse à l'objection sera donc : ayant à choisir entre un système philosophique contradictoire, quelqu'il soit, — ils le sont tous, — et ma conclusion dite orgueilleuse de répudier toute analogie avec les autres hommes, j'accepte la seconde alternative ; et j'ai la prétention de la croire plus sensée puisqu'elle supprime les antinomies.

Entre l'aveu d'impuissance et une expérience hasardée, je choisis cette dernière et je tente l'élaboration d'un système philosophique personnel.

CHAPITRE IV

La morale

- § 1. *Son fondement.* Fondement objectif : *l'utilité sociale.* Fondement subjectif : *mon bonheur personnel.*
 - § 2. *Son application, les devoirs.* Devoirs envers *le prochain*, devoirs envers *moi-même*, devoirs envers *Dieu*.
 - § 3. *Le problème de la souffrance.* Pour moi la souffrance de l'âme est : ou bien un remords et elle est méritée, ou bien un égoïsme déguisé et elle ne doit pas être, ou bien une sympathie et elle est un privilège. La souffrance physique est méprisable pour qui a la maîtrise de soi. C'est un accident.
-

§ 1. SON FONDEMENT

- a) *Objectif.* — Je suis convaincu que, consciemment ou inconsciemment, le but final de tous les hommes est

la poursuite de ce qu'ils nomment le bonheur, ce mot étant entendu dans un sens très large, c'est-à-dire avec une portée sociale.

Pour arriver à ce but, ils emploient des moyens déterminés qu'ils appellent : règle de vie, ou morale.

Chez des êtres vivant isolés, à l'état sauvage, cette morale est fort simple. Tout ce qui apporte une jouissance, un plaisir, est *bien*; tout ce qui provoque du déplaisir est *mal*; l'utilitarisme le plus terre à terre y constitue le grand levier de l'évolution et de la sélection naturelle.

Chez les hommes réunis en associations et pourvus d'une psychologie plus complexe, le phénomène est resté au fond le même; il est devenu seulement plus compliqué. Je crois que le principe de la morale fut toujours la satisfaction des instincts, mais ces instincts devinrent, peu à peu, si nombreux et si variés que souvent ils entrèrent en conflit les uns avec les autres. Ils formèrent bientôt un tel enchevêtrement que, dans beaucoup d'actions, l'utilitarisme est maintenant difficile à discerner. Par exemple, on ne croirait guère à un but utilitaire quand on voit des personnes se sacrifier pour le bien d'autrui. Cependant, scientifiquement, on ne peut pas nier que l'individu ne poursuive, là encore, la satisfaction de son instinct social. Cet instinct a dû se fixer, au cours de la longue sélection, opérée parmi les sociétés luttant entre elles pour l'existence. Celles qui possédaient les représentants ayant l'instinct social le plus fort et capables de se dévouer pour le bien public devaient nécessairement triompher des réunions d'égoïstes et des isolés.

S'il est une vérité dans le monde organique, c'est bien

le « *Vae soli!* » des anciens. Pour en comprendre toute la portée, il faut avoir vécu parmi les peuples inférieurs, où le fait d'être exclu de la tribu, de la caste, de la famille, constitue une peine au moins égale à la peine de mort.

Conclusion : Tout ce qui est avantageux pour la société dans laquelle on vit, forme le bien. La morale utilitaire est la morale du monde objectif et la raison, éclairée par la science, est à même d'en fixer les principes.

b) *Subjectif*. — Lorsque je me considère subjectivement, je dois avouer que, pour moi, le seul mobile utilitaire constitué par l'instinct social est insuffisant ; il ne m'amènerait pas jusqu'à l'altruisme parce que mon but est la recherche de mon bonheur qui est souvent antagoniste de celui du prochain.

J'ai constaté pourtant que j'étais altruiste. Quelle en est donc la cause ? C'est ma conscience morale, le principe que j'ai appelé un impératif catégorique, pour emprunter le mot de Kant (¹).

Ce terme exprime aussi bien que possible le sentiment que j'éprouve, je ne saurais donc mieux faire que de l'adopter.

Ainsi c'est ma conscience morale qui sera, pour moi, le principe moteur.

Dire que c'est un principe moteur, c'est sous-entendre qu'il n'agira pas toujours directement. J'ai déjà men-

(¹) On me dira : Impératif catégorique, donc obligation. Comment pouvez-vous vous sentir obligé à l'égard de mécaniques telles que les hommes ?

Qu'on veuille bien se reporter aux *Devoirs envers le prochain*, où j'ai tâché de réfuter cette objection.

tionné le fait que, pour tout ce qui a une répercussion dans le monde objectif, ma conscience morale est soumise à ma raison, laquelle peut, au besoin, imposer silence à mon sentiment primordial. Il suffit que le principe de l'altruisme soit reconnu d'une façon générale, le reste se fait, pour ainsi dire, automatiquement. Je voudrais le démontrer ici par un exemple, et je prends à ce propos la vivisection.

Il m'est pénible de faire souffrir et de voir souffrir autour de moi ; ma conscience m'ordonne de m'y opposer, mais, comme je sais que des expériences sur les animaux vivants sont indispensables quand on veut trouver de nouvelles méthodes opératoires ou thérapeutiques, susceptibles d'être appliquées à l'homme, je n'éprouve aucune difficulté à faire taire un moment ma pitié.

Si l'on m'accusait, dans ce cas, de sacrifier mes sentiments, alors qu'ailleurs je cherche à les sauvegarder à tout prix, je répondrais que, dans le premier cas, mon sentiment s'est tu automatiquement⁽¹⁾ parce que je lui ai donné une bonne raison et que ce n'était probablement pas arrivé dans les autres occasions.

A part l'attitude altruiste, dont j'ai déjà parlé, il n'y a pas de principes généraux fixes, concernant ma conscience morale, il n'y a que des cas particuliers. Autant j'approuve le raisonnement de Kant lorsqu'il déclare universels les principes de la morale humaine, autant je comprends peu ce philosophe, quand il s'agit de moi.

En effet, c'est dans chaque cas spécial que ma con-

(1) Pour le détail de ce phénomène psychologique, je renvoie à ce que j'en ai dit p. 34, 1^{re} Partie.

science décide. Quoiqu'elle soit guidée par ma raison, cependant elle se prononce d'une façon qui, extérieurement, paraît tout arbitraire, quand il s'agit d'actions concernant les hommes. Par exemple : tantôt ma conscience m'interdira un mensonge, tantôt elle m'y obligera. Elle m'interdira de dissimuler l'oubli d'un objet par l'affirmation que je l'ai perdu, mais elle ne me permettra pas de renseigner exactement ce pauvre phisique qui m'interrogerait anxieusement au sujet de sa maladie.

Conclusion : Le bien, subjectivement parlant, est aussi ce qui me rend heureux, mais ce bonheur a ici une condition préalable, c'est la satisfaction de mon sentiment absolu du devoir. Ce devoir prononce des arrêts souverains, dans chaque cas particulier, parfois en consultant ma raison et parfois sans lui demander son avis. Quoique leur principe soit analogue, ma morale diffère donc essentiellement de la morale objective.

§ 2. SON APPLICATION, LES DEVOIRS

Avant de les passer en revue, je rappelle encore que le mot devoir a une signification fort différente suivant qu'il me concerne ou que je l'applique à l'humanité en général. Ou plutôt, il a la même signification objective pour l'humanité et pour moi, mais, pour moi-même, il possède en outre un sens très spécial et subjectif. C'est pourquoi, dans chaque série de devoirs, je devrai distinguer ceux qui s'extériorisent par des actes et ceux qui ne s'extériorisent pas, c'est-à-dire ceux qui restent en moi comme états d'âme, comme attitude subjective.

Les premiers relèvent exclusivement de la morale utilitaire et sociale, ils seront définis par la science, je m'y

orienterai au moyen de la méthode expérimentale et avec ma raison. En pratique, ils aboutiront probablement chez moi aux mêmes résultats altruistes que chez les autres hommes, avec cette différence cependant que, pour moi, cet altruisme aura comme principe ma conscience morale, et non plus un simple instinct social.

Les seconds, ceux qui ne s'extériorisent pas, auront aussi ma conscience comme mobile, mais, là, l'utilitarisme ne jouera plus aucun rôle; il n'y aura plus que mon impératif catégorique, sur lequel la science et les méthodes scientifiques seront sans action.

On établit en général trois catégories de devoirs : envers le prochain, envers soi-même et envers Dieu. Quoique cette classification soit très artificielle, je la suivrai parce qu'elle est commode.

a) *Devoirs envers le prochain.* — *Je commence par ceux qui s'extériorisent en des actes.* Ils doivent être jugés objectivement puisqu'ils s'appliquent au monde objectif. Ce sont les plus nombreux, ceux auxquels on pense dès l'abord, lorsqu'il est question de morale.

J'ai montré que cette morale devait être utilitaire et sociale. Dès lors, mon devoir sera de faire ce qui est utile et avantageux pour ma famille, pour ma patrie, pour l'humanité.

S'il y a des conflits entre ces divers points de vue, il va sans dire que leur ordre de séquence sera probablement aussi l'ordre de leur subordination. Par exemple, quand il y aura conflit entre un devoir humanitaire et un devoir patriotique, ce dernier devra primer.

La raison en est évidente : la lutte pour l'existence entre les groupes ethniques (nations ou races) est indéniable, et il est absurde de combattre les siens. Le

devoir objectif, c'est-à-dire l'intérêt bien entendu de tout homme, — le mien aussi, — est de contribuer au triomphe de l'humanité sur le reste de la nature et, dans l'humanité, on doit tendre à la suprématie matérielle, intellectuelle, morale, de sa propre race et de sa patrie sur les autres races et sur les autres patries.

Je n'irai pas jusqu'à dire que tous les moyens soient bons, parce qu'il en est dont l'efficacité immédiate est compensée par de terribles déceptions ultérieures. Telles sont l'injustice et l'oppression. Toutefois, je concède volontiers que, si je les désapprouve, *socialement parlant*, ce n'est pas au nom d'une morale supérieure mais uniquement parce que je ne crois pas à leur succès définitif.

On m'objectera certains actes, regardés comme particulièrement héroïques, où il semble qu'un homme ait sacrifié sa famille à sa patrie. En y regardant de près, on verra peut-être qu'il n'en est rien. En se dévouant pour sa patrie, Winkelried savait fort bien que l'on prendrait soin de sa femme et de ses enfants ; ses paroles avant de mourir en font foi et rendent son acte d'autant plus admirable. De plus, l'intérêt de sa famille se confondait avec celui de la patrie, en ce sens que toutes deux eussent souffert de l'oppression étrangère.

On pourrait m'objecter encore l'esprit de parti et montrer qu'il sème la ruine s'il n'est pas subordonné au sentiment patriotique. Or, je tiens à faire remarquer que le parti n'est pas un groupe ethnique, comme la famille, la patrie ou la race. C'est une coalition d'individus, laquelle se justifie seulement quand elle contribue au bonheur et à l'utilité du groupe auquel elle appartient.

Un parti qui s'est emparé du pouvoir peut avoir en

vue son propre intérêt si cet intérêt est, ou veut être, conforme à celui de la communauté. Mais s'il poursuit un intérêt opposé à celui de la patrie, il sera un parti d'oppression ou de trahison. Par conséquent, le dévouement à un parti ne saurait se justifier dans tous les cas ni sans restriction.

Ma morale objective est donc utilitaire. Ce qui est utile aux hommes est bon. Et l'utilité sera déterminée par la science expérimentale.

C'est du reste ce que l'on peut induire des faits.

N'est-ce pas au nom d'une hygiène bien entendue, qu'on isole les malades, qu'on assainit les villes ? De tous côtés les chemins de fer et les tramways sillonnent la contrée pour transporter plus vite et plus confortablement les voyageurs d'un point à un autre. Partout les questions économiques ont passé au premier plan et, par des concessions douanières ou par des indemnités pécuniaires, on compense facilement la perte d'un territoire.

On ne fait plus la guerre pour une affaire d'amour-propre, mais on la ferait pour obtenir des débouchés commerciaux. Seuls, les hommes de science, sont arrivés à obtenir des *consensus* de l'ensemble des nations. Pour combattre le choléra ou la peste, on a accepté des quarantaines qu'on eût considérées autrefois comme attentatoires au droit des gens. Les gouvernements qui les ont instituées, l'ont fait uniquement sur la foi des médecins, afin d'éviter à leur peuple des souffrances et des deuils prématurés.

Quand il s'agit d'utilité publique, on fait flétrir toutes les règles du droit et de la justice dite idéale.

En somme, n'est-ce pas normal ?

Puisque les sociétés humaines sont en concurrence sur un globe limité, ce seront, parmi les mieux armées pour la lutte, celles qui auront le mieux compris et le mieux soutenu leurs intérêts, qui subsisteront. Les autres sont appelées à disparaître, c'est même déjà chose faite pour plusieurs d'entre elles. Où sont les Tasmaniens faibles et bornés ? Où seront bientôt les Papous d'Australie, qui épuisent leurs forces en des combats meurtriers entre peuplades voisines et chez lesquels les vieillards accaparent toutes les femmes de la tribu ? Incapables de s'assimiler à notre civilisation, ils seront bientôt décimés.

Mieux inspirés, les Malais — et, parmi eux, surtout les Javanais — ont assuré l'avenir de leur race par la symbiose avec les plus forts, c'est-à-dire les Européens. Ils constituent pour ces derniers, une main-d'œuvre à bon marché, soumise et de qualité supérieure ; aussi, dores et déjà, les effets de la protection se font sentir et ces indigènes pullulent dans ces îles pour le plus grand profit de leurs maîtres.

D'autres, encore plus forts, les Jaunes, ont accepté directement la lutte et tous ceux qui connaissent leur civilisation savent qu'un jour viendra où le Blanc devra refouler le Jaune, ou bien être dominé par lui.

Que deviennent, dans ces cas, les considérations de sentiment ? On s'en sert parfois, on les inscrit sur un drapeau, mais, si l'on y regarde de près, elles ne comptent pour rien dans les décisions graves que les meneurs de peuples sont appelés à prendre.

Lorsque je conclus à une morale utilitaire pour les hommes, je suis d'accord avec mon temps, je ne me fais pas l'effet d'être un anachronisme au milieu de la civilisation moderne.

L'utilitarisme sera donc aussi mon guide dans mes rapports avec le monde objectif. Je m'efforcerai avant tout d'être utile aux autres hommes.

Cela m'amène à parler des devoirs qui ne s'extériorisent pas. Ai-je véritablement envers mon prochain des devoirs qui ne s'extériorisent pas d'une manière directe par des actes, c'est-à-dire des devoirs qui soient subjectifs ?

Il est paradoxal, en effet, de parler de devoir subjectif à l'égard d'un prochain qui est objectif. Dès l'instant où je rentre en moi-même, je dois douter de la réalité du monde extérieur ; comment donc aurais-je un devoir envers un prochain qui est peut-être une illusion ?

Formulée ainsi, la question me semble mal posée. Mon prochain n'est pas, à proprement parler, inexistant. On se rappelle que j'ai statué le monde objectif ; mieux que cela, j'ai dû reconnaître qu'il éveillait en moi des sentiments subjectifs (¹) ; par conséquent, il ne faut pas s'étonner si ce prochain objectif éveille ma conscience morale subjective.

Il n'y a donc là qu'une apparence de paradoxe et, en pratique, ma conscience morale m'oblige à une attitude foncièrement bienveillante pour les hommes. C'est cette attitude qui a provoqué en moi le désir d'être utile à autrui, désir mentionné ci-dessus. Mais cette attitude ne se limite pas à des extériorisations, car, si j'ai accompli d'une façon parfaite et sans en négliger aucun

(¹) S'il s'agissait de convaincre un idéaliste, je rappellerais que, sans même recourir à l'hypothèse du monde objectif, il est clair que déjà mes sensations peuvent éveiller chez moi certains sentiments, or mon prochain est pour moi, avant toute chose, un ensemble de sensations.

tous mes devoirs matériels, immédiats envers le prochain, ma conscience n'est pas encore satisfaite ; elle m'ordonne la bonne volonté intérieure pour l'humanité tout entière. Le « tu aimeras ton prochain comme toi-même » a toujours trouvé de l'écho dans mon cœur.

Je me suis souvent heurté à l'indifférence ou parfois à une hostilité sourde. Il y a des hommes qui ne pardonnent pas les bienfaits ! Néanmoins, je puis me rendre le témoignage que j'ai cherché à gagner l'affection de ceux avec lesquels je me suis trouvé en contact. Je n'y ai renoncé qu'en présence de l'impossibilité où j'étais de modifier un cerveau haineux.

Ce devoir subjectif à l'égard de l'humanité, cette attitude intime est non seulement obligatoire pour moi, mais elle est, au fond, la seule qui soit conséquente, étant donné mon système. Que signifient la haine, la rancune, l'envie ou la jalousie envers des êtres qui sont des mannequins, c'est-à-dire des mécanismes parfaitement déterminés ? De tels sentiments sont absurdes quand on a affaire à des irresponsables. Tout au plus pourrai-je plaindre les hommes, lorsque je les verrai inéluctablement entraînés par leurs mauvais penchants vers la souffrance ou la ruine.

On peut formuler une deuxième objection au devoir envers le prochain, tel du moins que je conçois ce devoir, et je désire y répondre ici. Elle est analogue à la précédente, quoiqu'elle en diffère un peu cependant. Je l'exprimerai de la façon suivante :

On a vu que ma conscience morale subjective pouvait me donner des ordres concernant les autres hommes faisant partie du monde objectif; mais comment puis-je me sentir obligé de soulager une douleur ou de procurer

un plaisir à mon prochain, si ce dernier n'a pas des sentiments analogues ? Poser cette question, n'est-ce pas reconnaître du même coup que mes sentiments subjectifs, douloureux et agréables, sont synonymes de la douleur ou du plaisir d'un être humain objectif ?

Je pourrais répondre que j'obéis à ma conscience, sans discuter ses injonctions, mais, dans le monde objectif, j'ai dit que je voulais raisonner mon devoir ; je vais donc essayer de le faire.

Qu'est-ce que le bien et l'agréable pour un mécanisme ? C'est son bon fonctionnement et celui-ci est réalisé, lorsque l'organisme est placé dans les conditions les plus favorables pour cela. Tout ce qui est déprimant abaisse la tension artérielle, entrave le jeu des organes et celui du cerveau, diminue en un mot le « *rendement de la machine* » et doit être écarté.

Par contre, une bonne nourriture, accompagnée d'un état psychique favorable, (produit lui-même par un milieu agréable et par une éducation et une instruction appropriées) tendent à donner à la machine son maximum de force.

Je parle ici de conditions psychiques parce que l'homme, -- même l'homme matériel, objectif, tel que je le conçois, — ne vit pas de pain seulement. Son organisme comprend un cerveau qui, lui aussi, réclame sa part de nourriture sinon spirituelle, du moins intellectuelle.

Par conséquent, du moment que j'ai admis l'existence réelle des hommes, fussent-ils des machines, je sens le devoir de contribuer à leur bon fonctionnement. Or, comment ai-je connaissance que tout va bien à cet égard ? Par le moyen des réactions produites, et que

j'appelle douleur, ou plaisir, ou émotions, car il existe une douleur, un plaisir, des émotions, scientifiquement définis et très différents des miens comme on peut le concevoir.

Je puis fort bien m'appliquer au bonheur de l'humanité sans croire que ce bonheur (= ensemble de réactions) soit équivalent du mien (= sentiment *a priori* faisant partie de ma personnalité).

Si l'on me demandait maintenant, objectivement, comment je me sens obligé de contribuer au bon fonctionnement de l'humanité-machine, je répondrais que c'est une affaire de logique, pour ainsi dire. Etant donné que j'ai accepté l'existence d'un mécanisme, et que je connais le moyen de m'en servir, il me paraîtrait condamnable de le mal employer et de le détériorer. Bien plus, si, à l'aide de ma liberté, il m'est possible d'intervenir dans la séquence déterminée des phénomènes, pour y créer des conditions favorables au bon rendement de la machine, je me sentirai obligé à une telle intervention et je trouverai cela raisonnable.

Mais, me dira-t-on, confessez alors que vous êtes incapable d'une action héroïque car on ne se sacrifie pas pour des objets !

Là encore, je répondrai : Erreur ! des objets inanimés ont souvent provoqué des actes d'héroïsme. Le soldat ne sacrifie-t-il pas sa vie pour défendre son drapeau et combien de fois, dans des incendies, des sauveteurs ne se sont-ils pas exposés à la mort pour arracher aux flammes les livres de compte d'une maison de commerce. Rappellerai-je aussi ce que certains naturalistes ont enduré pour conserver leurs collections !

En résumé, je puis donc dire que je me sens obligé à

une attitude de bonne volonté envers mon prochain et cette attitude se traduira par des actes destinés à lui être utile, au point de vue matériel.

b) *Devoirs envers moi-même.* — Après avoir reconnu que mon but est la recherche du bonheur, il semble que mes devoirs envers moi-même ne méritent plus guère le nom de devoirs. Pour les accomplir, on pourrait croire qu'il suffise de satisfaire à mes besoins et à mes instincts. Tel n'est pas le cas pourtant, car mon bonheur n'est pas seulement matériel et objectif, comme celui de l'humanité, il est d'une espèce fort supérieure et beaucoup plus rare. Il implique aussi l'épanouissement d'un sentiment intime très complexe, présentant des éléments moraux, esthétiques et intellectuels, il comprend enfin la tranquillité d'une conscience morale qui ne supporte pas d'être contrariée, sous peine de produire un malaise incompatible avec l'état de bonheur cherché.

1^o Dans le domaine objectif, la poursuite de ce qui m'est agréable, ne me conduira pas forcément à une morale terre à terre et simpliste. Car la satisfaction directe d'un instinct n'est pas toujours productrice de bonheur et la recherche du plaisir n'est pas chose tellement aisée. Cette recherche demande de la réflexion, il faut prévoir l'avenir, souvent même il faut lutter afin d'éprouver un plaisir. Réfléchir à ces choses c'est trouver que la poursuite du bonheur et même, simplement, le désir d'éviter une souffrance future obligent parfois à de très grands efforts immédiats.

Surpris un jour par la crue subite d'un grand torrent dont je suivais le lit, et acculé à la lisière d'une de ces forêts tropicales dont l'enchevêtrement est tel qu'il donne l'impression d'une muraille infranchissable, je me trou-

vais dans l'alternative suivante : Ou bien attendre, sous la pluie, jusqu'au lendemain et laisser aux eaux le temps de s'écouler, ce qui était alors la quasi certitude d'une fièvre maligne; ou bien rejoindre le campement, en coupant ma route avec un sabre d'abattis, au milieu des ronces, des lianes, des buissons et des arbres, en soulevant des essaims de mouches et en troublant les amphibiens répugnans ou les reptiles dangereux qui habitent le bord des cours d'eau. Inutile de dire que je choisis la seconde alternative et que je préférail deux ou trois heures d'un travail écrasant à la probabilité de souffrances qui auraient pu durer de longues années.

J'en conclus que j'ai des devoirs envers moi-même.

Comme dans le paragraphe précédent, je distinguerai parmi eux, d'une part, les devoirs se rapportant à mon corps, se traduisant par des actes et relevant du monde objectif, et, d'autre part, les devoirs subjectifs concernant seulement ma personnalité consciente.

Les devoirs envers mon corps, quoiqu'ils nécessitent de l'énergie et de la réflexion, ne se heurtent pourtant pas à de grandes difficultés et le but conscient de la recherche du bonheur, est certainement un encouragement efficace.

Je ne faillirai à ces devoirs que par négligence ou pour n'avoir pas compris les conséquences de telle de mes actions. Dans les deux cas, les désagréments et les douleurs qui en seront la conséquence viendront corroborer mes remords ou mes regrets, comme on voudra les appeler. Si je cède à la gourmandise du moment, j'aurai une indigestion ; si je me laisse aller à l'inaction, je serai affecté des maladies propres aux oisifs. Péché devient

donc ici synonyme d'ignorance, de stupidité ou d'un manque maladif de volonté.

Cette poursuite du bonheur a une conséquence que certains blâmeront peut-être mais que je considère, au contraire, comme une supériorité de ma morale. La voici : lorsque j'exerce mon activité dans le monde objectif, si je ne contreviens en rien à mes devoirs envers le prochain (¹) et si je ne mets pas en danger ma paix ou mon bonheur à venir, j'ai non seulement le droit, mais encore le devoir, de procurer à mon corps tout le plaisir et toutes les sensations agréables possibles. L'ascétisme, qui recherche la souffrance pour la souffrance, me paraît être un non-sens et une mauvaise action (²).

2º Quant aux devoirs que j'ai envers ma personnalité consciente et qui ne se traduisent pas par des actes, ils se réduisent à un seul. Celui-ci est très difficile à exposer, comme tout ce qui est subjectif ; pour l'expliquer plus clairement, on me permettra une réminiscence.

Je me rappelle avoir lu *La cloche engloutie* de Gerhart Hauptmann. De cette pièce fort intéressante, quoique un peu obscure, on peut conclure que le pardon eût été accordé au héros, qui a commis tous les péchés imagi-

(¹) Si j'y contrevenais, ma conscience me le reprocherait et je ne pourrais pas être heureux.

(²) Objectivement, quelle raison aurais-je, après tout, de ne pas donner à mes activités toute leur extension et de ne pas satisfaire à tous mes instincts, pour autant qu'ils ne portent pas préjudice à autrui, ni à mon corps matériel ?

nables, s'il était resté fidèle à lui-même et s'il n'avait pas désespéré (1).

Cette manière de voir fera peut-être comprendre mon sentiment auquel elle correspond assez bien. Désespérer, abandonner la maîtrise de soi-même, se laisser aller à être le jouet de son imagination, ne plus réagir d'une manière volontaire, abdiquer,... cela a pu m'arriver en certains moments sombres de l'existence mais cela ne doit pas être. C'est là, le vrai, le seul péché contre moi-même, à ce qu'il me semble. Après ces périodes d'ébranlement moral, toujours un remords vint réveiller mon âme et m'exciter à reprendre en main la direction de ma pensée flottante.

Je dois garder la maîtrise de moi. Tel est le devoir que j'ai envers ma personnalité, et ce devoir est dans ma pensée, il n'a rien d'extérieur.

c) *Devoirs envers la divinité.* — 1^o *Devoirs subjectifs.* J'intervertis ici les rôles ; je parlerai en premier lieu des devoirs qui ne nécessitent pas une extériorisation et qui sont purement subjectifs. Ce sont les seuls que je puisse concevoir et admettre envers la divinité.

Ils se réduisent à un : le respect. C'est affaire entre Dieu et moi ; c'est un phénomène qui ne sort pas de ma personnalité et je n'ai pas à en rendre compte à qui que ce soit.

Les mystiques objecteront que cela est insuffisant,

(1) Après tous ses forfaits Henri dit au curé : « Je suis Moi » et je sais ce que je veux et ce que je peux. Maintes fois j'ai « démolí des moules de cloches et peut-être lèverai-je un jour « mon marteau pour démolir une cloche que la foule a com- « posée d'orgueil, de méchanceté, d'envie et de tout ce qui est « mauvais. » Mais, après le désespoir du même Henri, la sorcière lui dit : « Tu mourras. Quand, comme toi, on s'est « envolé vers la lumière et qu'on est retombé, il faut qu'on « soit écrasé. »

parce que, seules l'adoration et l'action de grâce seraient justifiables, étant donnée mon attitude. Je n'en disconviens pas quoique, rigoureusement parlant, il ne me soit guère possible d'appliquer ces deux mots à mon être subjectif ; mais, quelle que soit l'expression de sentiments de cet ordre, comme tout cela se passe à l'intérieur de ma personnalité, je n'ai pas à me préoccuper de le justifier. Même, lorsque, dans le monde objectif, certains phénomènes réveillent un écho en mon âme, sous forme de sentiments puissants, déclenchant ce besoin du *plus grand* qui est analysé aux pp. 27 et 28, je ne vois pas pourquoi je me refuserais à y adhérer, puisque cette notion de la divinité est précisément destinée à y satisfaire.

Par exemple : Je sais bien que, scientifiquement, rien ne peut arrêter les progrès de telle maladie, que la mort va coucher dans la tombe un être aimé et qu'il serait absurde d'envisager un renversement des lois de l'univers. Mais cette affection qui est en moi est subjective, elle ignore l'univers, elle s'adresse non pas à un être objectif mais à son reflet habitant au dedans de moi et elle m'est précieuse. Pour la douleur qu'une telle perte peut me causer, je n'ai donc aucune raison de ne pas chercher un réconfort dans ma notion du divin, si je l'y trouve.

2^e *Devoirs objectifs.* Quoique je ne les considère pas comme des devoirs envers Dieu, je dois cependant parler maintenant des cérémonies religieuses et de tout ce qui s'y rapporte parce que c'est ici le lieu où, généralement, on traite de ce sujet.

Ces phénomènes sont extérieurs à moi et ont été étudiés à la lumière de l'histoire des religions. La raison d'être que leur prêtait la superstition, à savoir la possibilité de communiquer avec des êtres surnaturels, et de

se concilier leur faveur, s'est effondrée pour le savant.

Il en est resté, cependant, une tradition respectable et un symbolisme fécond en enseignements. Aussi serait-ce une erreur bien fâcheuse de mépriser les rites parce qu'ils sont incompatibles avec l'esprit moderne. Souvent, la subtile intelligence de génies religieux, perdus dans les brumes d'un lointain passé, a deviné des vérités profondes et les a conservées en les voilant de symboles et en les incorporant au cérémonial des cultes.

Loin de moi donc, la pensée de jeter le discrédit sur les assemblées et cérémonies religieuses.

Objectivement, il me paraît avantageux que les lieux de culte soient fréquentés, parce que le symbolisme garde longtemps son secret et qu'une seule inspection ne saurait suffire à sa compréhension. En outre, l'ambiance créée par la réunion d'hommes religieux, surtout lorsque leur religion est spiritualiste, comme le christianisme, doit forcément exercer une influence salutaire sur la mentalité générale de ceux qui se réunissent.

En revanche, si je me pose la question à moi-même, et si je me demande pourquoi je vais au temple, je dois loyalement constater que la raison sus-indiquée, c'est-à-dire l'intérêt inspiré par les symboles, n'est pas seul en jeu.

Dans notre état social actuel et, avec les idées courantes relatives à la liberté de conscience, je ne fais ni bien ni mal à tel ou tel de mes semblables en fréquentant, ou non, un temple. Par conséquent, moralement parlant, je n'ai à consulter à ce sujet que mon sentiment personnel et le degré de bonheur que je puis en retirer.

Or, il est incontestable que j'éprouve une jouissance intime en assistant à un culte solennel. C'est pour cela que j'y assiste. Je vais au temple ou à l'église, parce que cela me fait plaisir.

D'aucuns pourraient penser que, si j'y allais par devoir, avec l'idée de « témoigner ma déférence à Dieu », ce serait plus méritoire ! Pour moi, je ne le crois point, parce que mon Dieu est beaucoup au-dessus de cela. Lors donc que je participe à une cérémonie religieuse extérieure, je ne prétends trouver en elle que la satisfaction directe qu'elle me procure et non pas une sorte d'effluve surnaturelle.

On tentera de me retourner le raisonnement scientifique pour me l'appliquer et l'on va me dire que cette satisfaction ressentie par moi est une illusion, une suggestion, subie d'autant plus fortement qu'elle s'exerce au milieu d'une foule. Mais on sait que cette argumentation ne peut pas m'atteindre, attendu que mon sentiment subjectif échappe, pour moi, à toute explication. Je continuerai donc à aller aux offices du culte pour y éprouver à nouveau le réconfort et la paix que j'y ai déjà rencontrés en d'autres occasions.

§ 3. LE PROBLÈME DE LA SOUFFRANCE

Je n'aurais pas épuisé le sujet de la morale, si je ne donnais pas mon opinion sur l'angoissante question de la souffrance.

Je ne parlerai pas ici de la souffrance d'autrui, parce que j'ai déjà exposé mon sentiment à cet égard quand j'ai reconnu mon devoir de contribuer au bonheur de l'humanité. Ainsi que le montre si clairement M. le professeur Fulliquet⁽¹⁾, la souffrance, chez les hommes, me paraît aussi résulter d'un mauvais fonctionnement de la machine humaine, de même que le bonheur me semble

⁽¹⁾ FULLIQUET. *Le problème de la souffrance* in Mémoires publiés à l'occasion du Jubilé de l'Université de Genève, Genève 1909, p. 15-23.

être synonyme de fonctionnement normal de cette machine. De là provient la grande valeur éducative de la douleur ; c'est un merveilleux régulateur. Dans une certaine mesure, une interprétation analogue pourrait s'appliquer aussi à mon être physique mais, dans ce cas, la valeur éducative ne serait pas aussi évidente. En revanche, ma propre souffrance, en particulier ma souffrance morale a un caractère tout différent ; il convient donc de l'analyser ici.

Je connais deux sortes de souffrances, la souffrance du corps, d'origine matérielle et la souffrance de l'âme, d'origine morale.

a) *La souffrance de l'âme* est de beaucoup la principale, elle est due à deux causes.

1^o La souffrance peut provenir en moi de mon prochain. C'est celle que j'éprouve par sympathie pour l'humanité. Or cela n'est pas une souffrance, à proprement parler. Je vais tâcher d'en fournir la preuve :

Je pourrais dire que cette souffrance résulte d'une erreur, ma personnalité subjective étant incapable d'éprouver une sympathie réelle pour des êtres à l'existence desquels elle n'est pas tenue de croire. Mais on a vu au paragraphe précédent que cet argument ne me suffit pas. Je vais donc m'interroger minutieusement : est-ce moi qui souffre et que je prends en pitié, sous le nom de sympathie, ou bien est-ce réellement mon prochain malheureux que je plains ?

Si c'est moi, c'est de l'égoïsme déguisé⁽¹⁾ et je suis absurde de me forger une douleur imaginaire.

(¹) On connaît la spirituelle boutade d'Alph. Karr : Le mendiant ne te doit aucune reconnaissance, si tu lui as donné des souliers ; tu l'as fait par égoïsme parce que *tu avais froid à ses pieds*.

Est-ce mon prochain, au contraire ? Alors ce n'est pas moi qui souffre directement et ma sympathie a pour but, conscient ou inconscient, d'alléger le malheur d'autrui ; car il est certain que la sympathie l'allège, j'en fais souvent l'expérience. A ce compte-là, je ne peux pas prétendre que ce soit réellement une souffrance pour moi, c'est bien plutôt un privilège. Si je me refusais à exercer cet altruisme, alors j'éprouverais une véritable douleur, c'est-à-dire un remords.

2^o La souffrance peut provenir en moi de moi-même. Elle consiste à faire le mal⁽¹⁾. Or j'ai montré que cela est possible seulement si je ne tiens pas compte des injonctions de ma conscience, si j'agis par méchanceté, ou par le fait de cette atonie morale particulière, décrite dans un paragraphe précédent. Dans tous ces cas, il est évident que la souffrance est la conséquence directe du mal que j'ai fait ; c'est en réalité du remords, je l'ai donc bien méritée et je dois l'accepter. Car je pouvais l'éviter et mes efforts devront tendre à prévenir le retour de semblables choses, puisque je me sens libre et responsable de mes actes.

Par conséquent, la souffrance morale doit m'apparaître comme transitoire et, lorsque je parviendrai au souverain bien, elle ne pourra plus exister.

b) *La souffrance du corps.* — Reste ma douleur physique, celle que je ressens dans mon corps objectif, celle qui résulte de l'hyperexcitation de certains de mes nerfs.

Pour moi, je me refuse à appeler cela de la souffrance, elle n'est qu'une douleur que je puis mépriser. C'est un

(1) C'est la théorie déjà exposée par M. le prof. Fulliquet qui montre à ce sujet que la *mind-cure* et l'action de la *science chrétienne* pourraient bien avoir là une base rationnelle.

accident qui est généralement passager quand il est très aigu et qui ne me semble pas mériter qu'on échafaude une théorie pour l'expliquer.

Quelques-uns, peut-être, trouveront que j'en parle à la légère ; ils penseront que, si je méprise cette souffrance-là, c'est que je ne la connais pas. Je tiens à leur répondre que c'est plutôt le contraire qui est vrai. J'ai passé par différentes maladies, et je n'ignore, ni les maux de dents, ni les maux de tête, j'ai ressenti même, à plusieurs reprises, des douleurs néphrétiques, que les médecins affirment être les plus intenses que l'homme puisse supporter.

C'est donc par expérience que je dis : La douleur physique est un détail et un détail de peu d'importance, pour qui ne s'abandonne pas à ses impressions et garde la maîtrise de soi. C'est si vrai que, dans le but de sauvegarder sa santé, on s'expose parfois volontairement à une douleur physique intense.

Je connais un homme qui, s'étant blessé un jour avec un coutelas, au moyen duquel il dépeçait un animal déjà en partie décomposé, et connaissant les suites d'un empoisonnement du sang, se cautérisa lui-même en appliquant à plusieurs reprises sur la plaie un morceau de fer rougi au feu. Après chaque application, il enlevait avec son couteau les chairs calcinées à la surface de la partie lésée.

Cet homme n'était pourtant pas un être insensible, car il faillit, par deux fois, s'évanouir quand, sous la pression de sa main, il sentit le fer s'enfoncer en grésillant dans les chairs et l'odeur de corne brûlée lui monter aux narines ; et même à la suite de l'opération ses vêtements étaient tout mouillés de sueur.

Cependant, je crois que tout individu raisonnable en aurait fait autant, s'il eût été placé dans les mêmes conditions, c'est-à-dire loin de tout secours et dans un pays où le climat rend souvent fatales les maladies.

Non, la douleur physique n'est pas une vraie souffrance, mais elle peut lui donner naissance, sous forme de malheur moral et nous retombons alors dans les cas examinés ci-dessus. Par exemple: une maladie, un accident, peuvent provoquer une infirmité. On se dit bientôt : ce n'est pas juste et l'on voudrait maudire le jour de sa naissance. Or, il est absurde de récriminer, *c'est mal !* Eh bien ! c'est ce mal et non pas l'infirmité par elle-même qui constitue la souffrance. On s'en convaincra, pour peu qu'on y réfléchisse. Si l'on ne se révolte pas, si l'on accepte son sort avec patience, il en résultera peut-être un bien, et cette infirmité pourra devenir un élément de sérénité et de bonheur. Les partisans de la « *science chrétienne* » (christian science) l'ont compris et on peut affirmer hardiment que c'est là le secret de leurs succès si grands.

c) *Conclusion* : La souffrance ne me paraît pas être ce que l'on en pense généralement. Ou bien elle est morale, et elle est alors synonyme de remords ; elle est donc condamnable et transitoire. Ou bien elle est physique, et c'est un détail peu important, momentané.

Il me semble superflu, par conséquent, d'avoir une théorie de la douleur. Pour moi, le problème de la souffrance n'existe pas, il n'y a que celui du mal, lequel est un problème moral résolu par l'impératif catégorique absolu, subjectif et *a priori*.
